



*Union Touristique les Amis de la Nature*  
*La Presqu'île Saint-Mandrier*  
*saintmandrier.utan.fr*  
*utanstmandrier@laposte.net*



PROGRAMME des mois de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2021

DATE	DEPART	ANIMATEUR	SORTIES	Difficultés
			<b>OCTOBRE</b>	
03/10/2021	08h30	<i>René</i>	Le Broussan le Croupatier	<i>Moyen</i>
10/10/2021	09h00	<i>France</i>	Siou Blanc	<i>Facile</i>
17/10/2021	08h30	<i>Marcel</i>	La Roquebrussanne La Chapelle St André	<i>Moyen +</i>
24/10/2021	09h00	<i>Monique</i>	Repas Riboux (25 euros), Inscription obligatoire (10 euros d'acompte avant le 26 septembre)	<i>Moyen</i>
30/10/2021	15h00		ASSEMBLE GENERALE (Salle Arbose)	<i>Facile</i>
31/10/2021	08h30	<i>René</i>	Le grand Caunet le Colombarium (Changement d'horaire (-1H))	<i>Moyen</i>
			<b>NOVEMBRE</b>	
07/11/2021	08h30	<i>Marcel</i>	Siou Blanc la Limate	<i>Facile</i>
14/11/2021	09h00	<i>France</i>	Janas (RDV parking Bus)	<i>Facile</i>
21/11/2021	09h00	<i>Monique</i>	Le parc de la Garde (ballade)	<i>Facile</i>
28/11/2021	08h30	<i>René</i>	Les barres de Castillon	<i>Moyen</i>
			<b>DECEMBRE</b>	
05/12/2021	10h00	<i>France</i>	Notre Dame de Pépiole Colline Tante Victoire	<i>Facile</i>
12/12/2021	08h30	<i>Marcel</i>	Riboux Les Meaulnes	<i>Facile</i>
18/12/2021	08h30		Réunion de distribution de programme (salle arbose)	<i>Facile</i>

***Boules à Saint-Asile tous les mardis après-midi (RDV 14h00)***  
***Le départ des Randonnées se fait au Parking de l'IPFM à La Seyne sur mer***

Coordonnées des meneurs :

France : 04.94.87.00.58 - 06.08.32.40.54      Marcel : 04.94.94.34.84  
René et Monique : 04.94.94.05.00      Roland : 04.94.87.56.72 – 06.65.20.34.79

# Pour toutes les activités, prévoyez les masques (dans les voitures en cas de covoiturage aussi)

## INFORMATIONS GENERALES

### Programme des activités :

La commission qui réunit le Comité de section et les animateurs de randonnées, établi le programme d'activité pour un trimestre, lors de la permanence du mois le précédant.

Il est présenté et commenté aux adhérents en réunion trimestrielle planifiée à cet effet.

### Départs des randonnées :

Les départs ont lieu sur le parking de l'IPFM à La Seyne sur Mer, Sauf si vous rencontrez ce petit \* près de l'horaire de départ

Les horaires de départ de randonnées peuvent varier en fonction des conditions météorologique, de l'animateur ou d'impératifs externes, pensez à les vérifier.

En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, vent, neige), assurez-vous, LA VEILLE DU RDV auprès de l'animateur du maintien de la sortie.

La participation des frais de voiture est de 0,20 € par km, soit 0,05 € par personne, pour une voiture de (+ / -) 4 personnes et de 0,04 € pour une voiture de (+) 5 personnes.

Les frais de péage d'autoroute sont à ajouter. Pour des parcours de plus longues distances, les frais de route peuvent être établis en fonction de la consommation réelle de carburant.

### Participation aux randonnées :

L'adhésion :

Avant d'adhérer, afin de permettre à tout adhérent potentiel de s'assurer que les activités que nous proposons correspondent à ses envies, dans le cadre statuaire de la propagande les nouveaux venus peuvent s'inscrire à 3 sorties moyennant une participation de 3€ par sortie.

En cas d'adhésion, les sommes versées seront déduites de la première cotisation.

### Cotisation :

Droit d'entrée = 5 €

La carte doit être renouvelée chaque année, tarifs pour l'année en cours :

Chef de famille	38 €	V	
Conjoint, compagnon	28 €	A	
Jusqu'à 21 ans	14 €	J	(n'entre en jeu qu'à partir de 16 ans)
Jusqu'à 14 ans	4 €	K	

Pour des raisons de sécurité, il est impératif que chacun remette un certificat médical d'aptitude à la pratique de la randonnée ; celui-ci est à transmettre auprès de la secrétaire lors du renouvellement de sa cotisation. Lors des sorties, chacun doit s'assurer, c'est-à-dire être capable de juger ses possibilités. Sachez que vous êtes responsable de votre randonnée, de vous, de vos enfants. Les animateurs sont de simples bénévoles, et non des professionnels.

### L'assurance :

Dans votre sac à dos, notez dans un sac plastique protégé le n° de tél. **MAIF Assistance 0800 757 575** et notre n° d'assuré **2084146R**.

En cas d'accident, se rapprocher de l'animateur, faire établir la déclaration et prévenir :

- pour les sorties à la journée le Président de la section R. DUCHER tél : **06.65.20.34.79**
- pour les voyages et les séjours la Présidente régionale C.ZYCK tél : **06.68.49.92.22**

### L'équipement :

Celui-ci doit être impérativement conforme aux nécessités des différents parcours : chaussures de marche, sac à dos, sifflet, pique-nique, eau, fruits secs, et en fonction de la saison et des prévisions météo lainages et cape.

### Règles et comportement :

La section a rédigé et diffuse une note des règles à suivre et du comportement à adopter au cours des randonnées : ne pas dépasser l'animateur, ne pas traîner derrière, signaler tout arrêt, ne pas se séparer ou s'éloigner du groupe, respecter les animateurs, bénévoles, ils sont la base de notre activité et leur dévouement est à encourager.

### Séjours en gîte :

Toute personne intéressée par un séjour doit confirmer son inscription en réglant les acomptes dans les délais prescrits. Ceux-ci ne sont restitués qu'en cas d'annulation pour empêchement grave et justifié.

Pour toute inscription une participation forfaitaire de 2€ sera demandée pour une personne et 3€ pour un couple.